



L'élu et le changement climatique (CAUE 54) Indicateurs communaux Air-Climat-Energie

Battigny – Cirey-sur-Vezouze – Cosnes et Romain

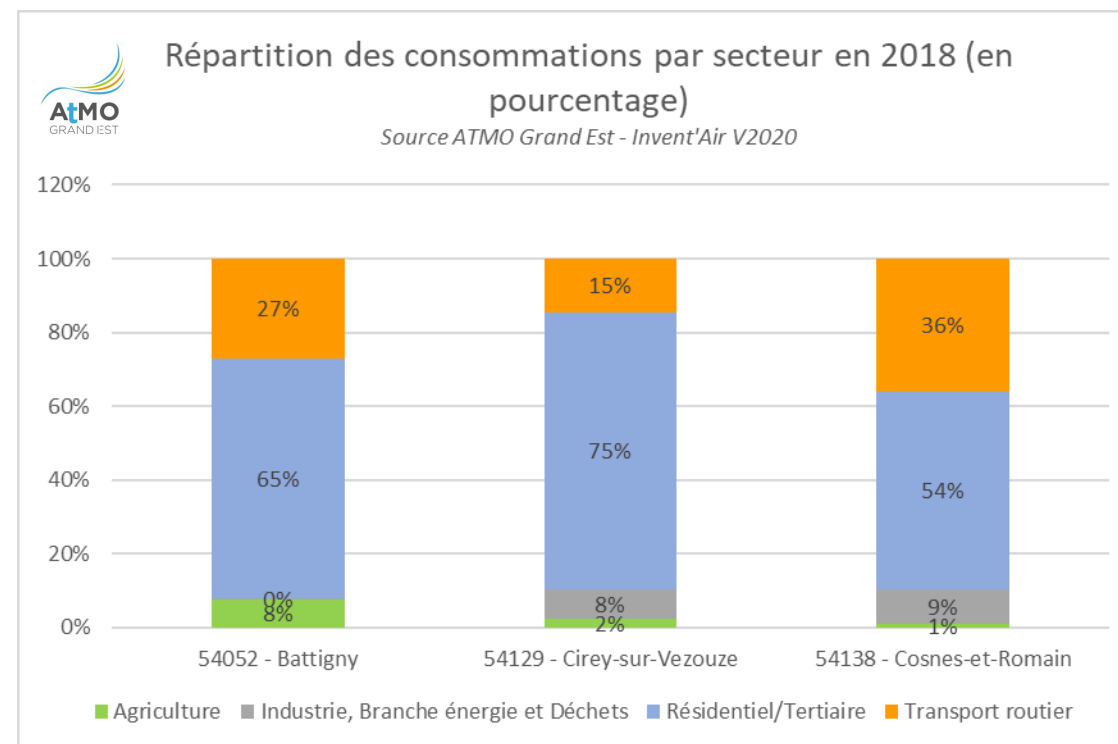
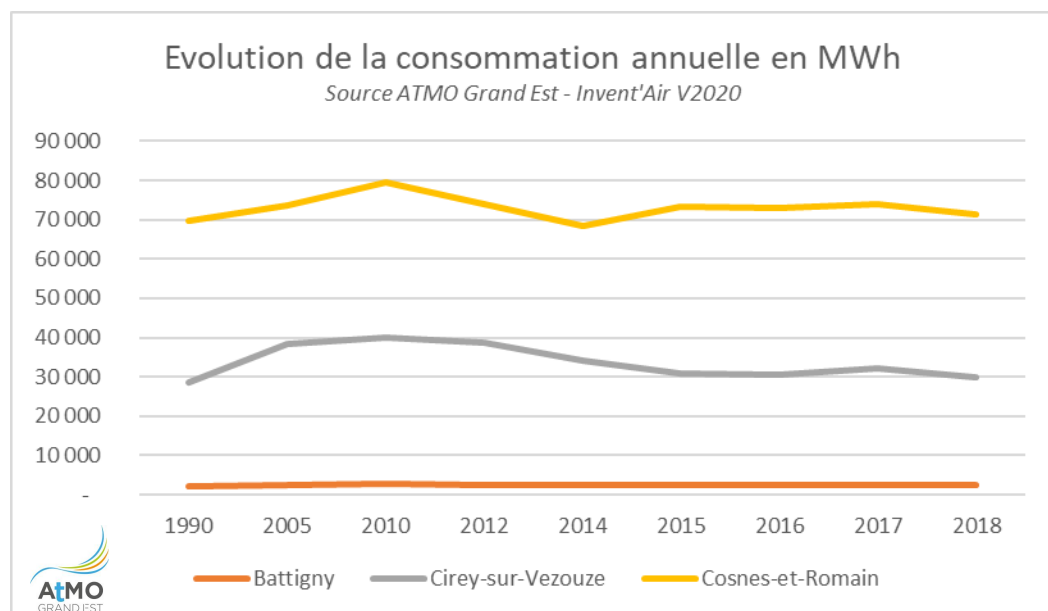
L'élu et le changement climatique (CAUE54) – 12/01/2021 – ATMO Grand Est

REF1 : COM-FE-002_1

Consommation énergétique finale à climat réel

Définition :

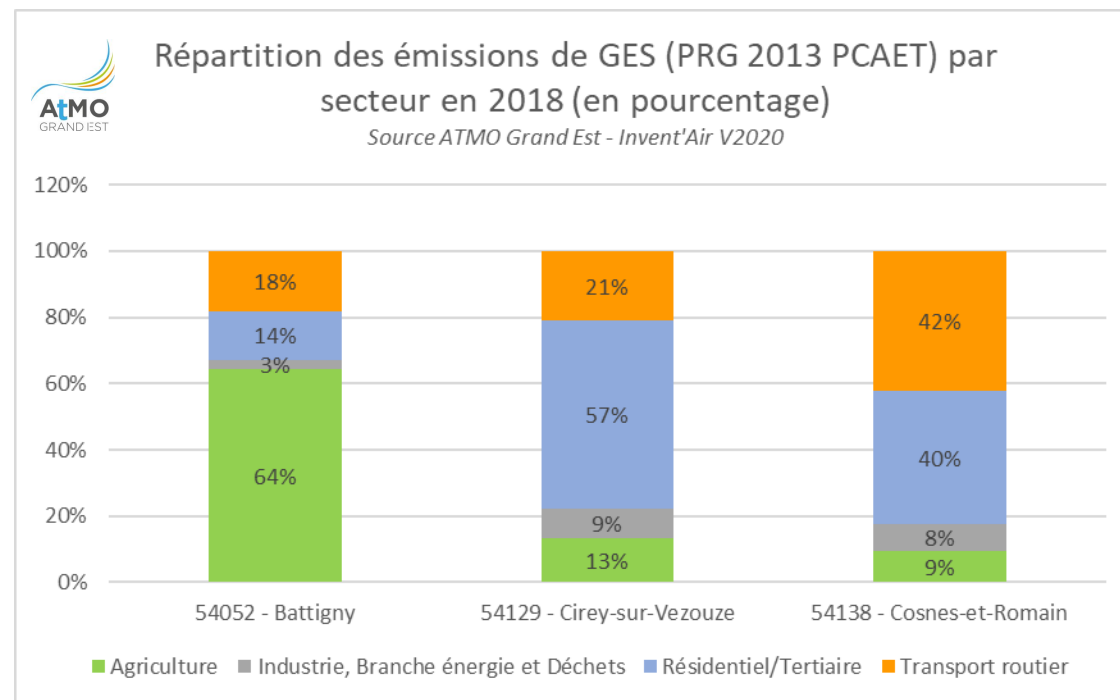
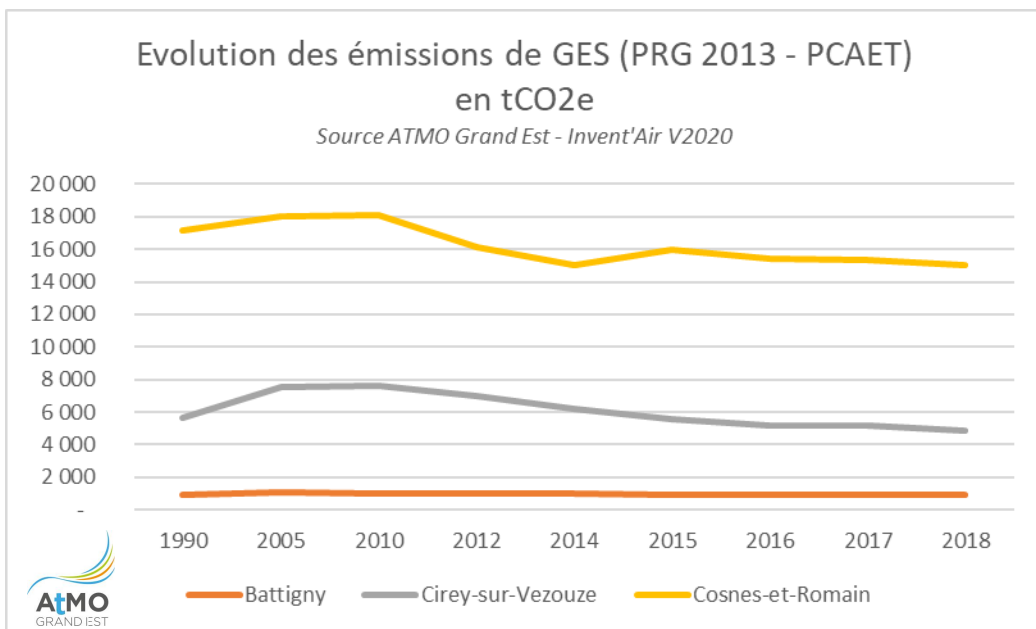
La consommation énergétique finale correspond à l'énergie livrée aux différents secteurs économiques (à l'exclusion de la branche énergie) et utilisée à des fins énergétiques (les usages matière première sont exclus). Cette notion permet de suivre l'efficacité énergétique et la pénétration des diverses formes d'énergie dans les différents secteurs de l'économie. Elle est différente de la consommation finale d'énergie qui inclut la consommation finale non énergétique. La consommation à climat réel correspond à l'énergie réellement consommée, elle est exprimée en MWh PCI.



Emissions de GES (PRG 2013 - PCAET)

Définition :

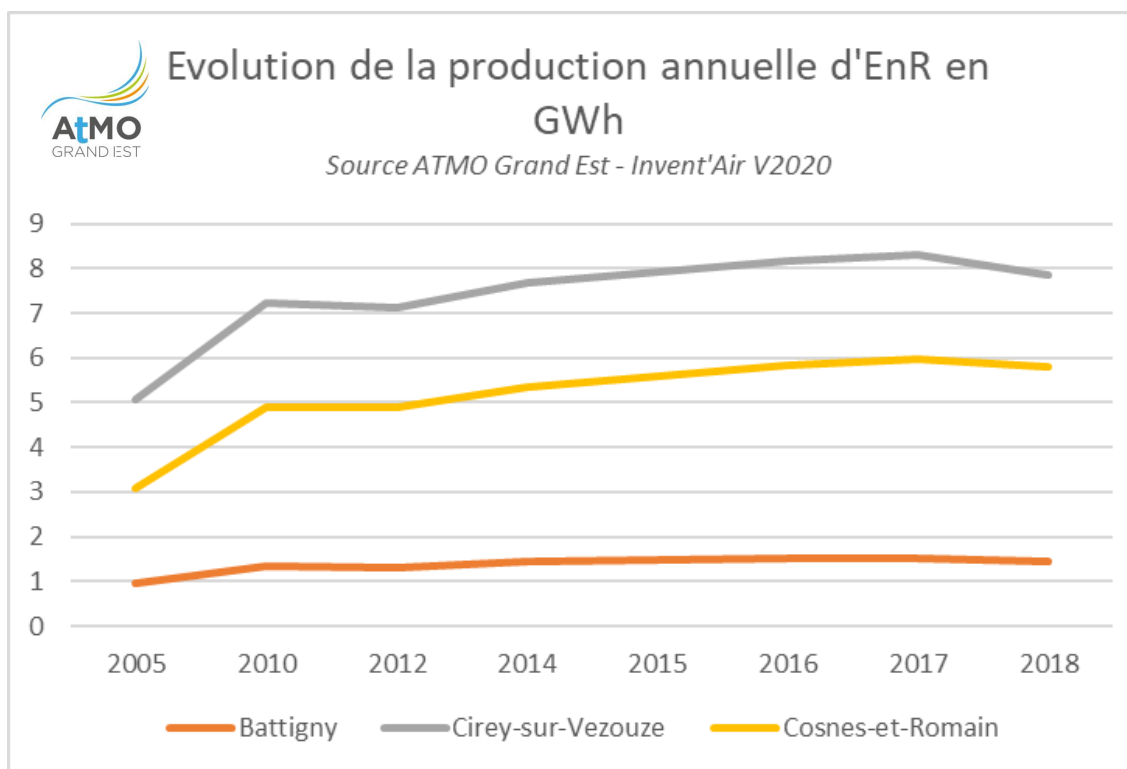
Afin de déterminer l'impact relatif de chacun des GES sur les changements climatiques, un indicateur, le Pouvoir de Réchauffement Global (PRG), a été défini. Il est calculé au moyen des PRG respectifs de chacun des GES et s'exprime en équivalent CO₂ (CO₂e). Le calcul du PRG comprend les GES ou familles de GES suivants : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃). Le CO₂ lié à la biomasse n'est pas comptabilisé dans le calcul du PRG.



Production d'énergie

Définition :

L'inventaire recense les productions d'énergie les plus primaires possibles, c'est-à-dire les plus en amont de la chaîne de flux. L'analyse de la production d'énergie primaire permet d'évaluer le développement de filières de productions. Il est à noter que l'énergie produite sur le territoire n'est pas nécessairement consommée en totalité sur le territoire (exemple du nucléaire, des agrocarburants ou du bois-énergie).

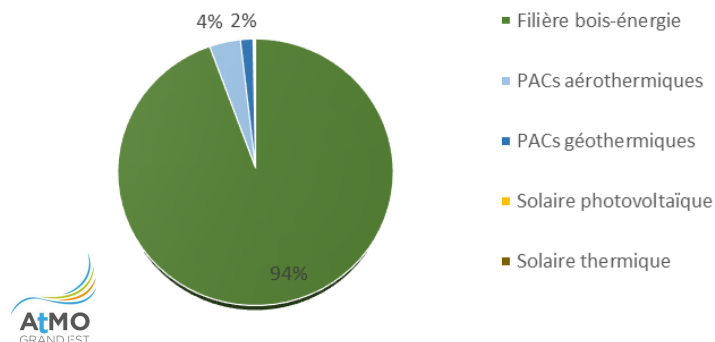


Répartition par filière en 2018 :

Sur les trois communes, 100% de l'énergie produite est renouvelable.

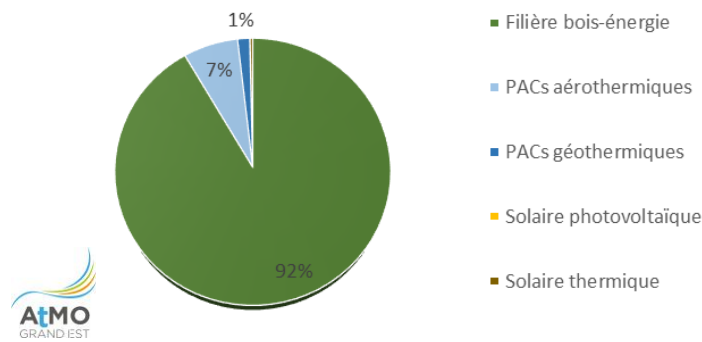
Répartition de la production d'EnR en 2018
pour la commune de Battigny

Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2020



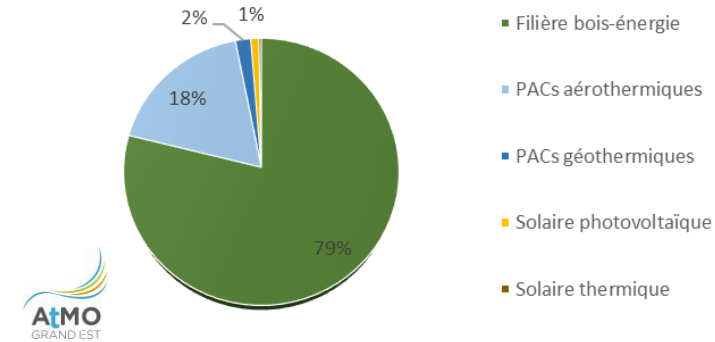
Répartition de la production d'EnR en 2018
pour la commune de Cirey-sur-Vezouze

Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2020



Répartition de la production d'EnR en 2018
pour la commune de Cosnes-et-Romain

Source ATMO Grand Est - Invent'Air V2020



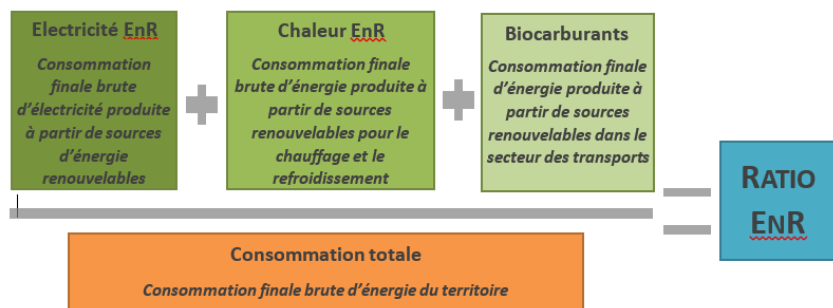
La couverture théorique de la production d'EnR vis-à-vis de la consommation de chaque commune est la suivante :

- 49% pour Battigny
- 20% pour Cirey-sur-Vezouze
- 6% pour Cosnes-et-Romain

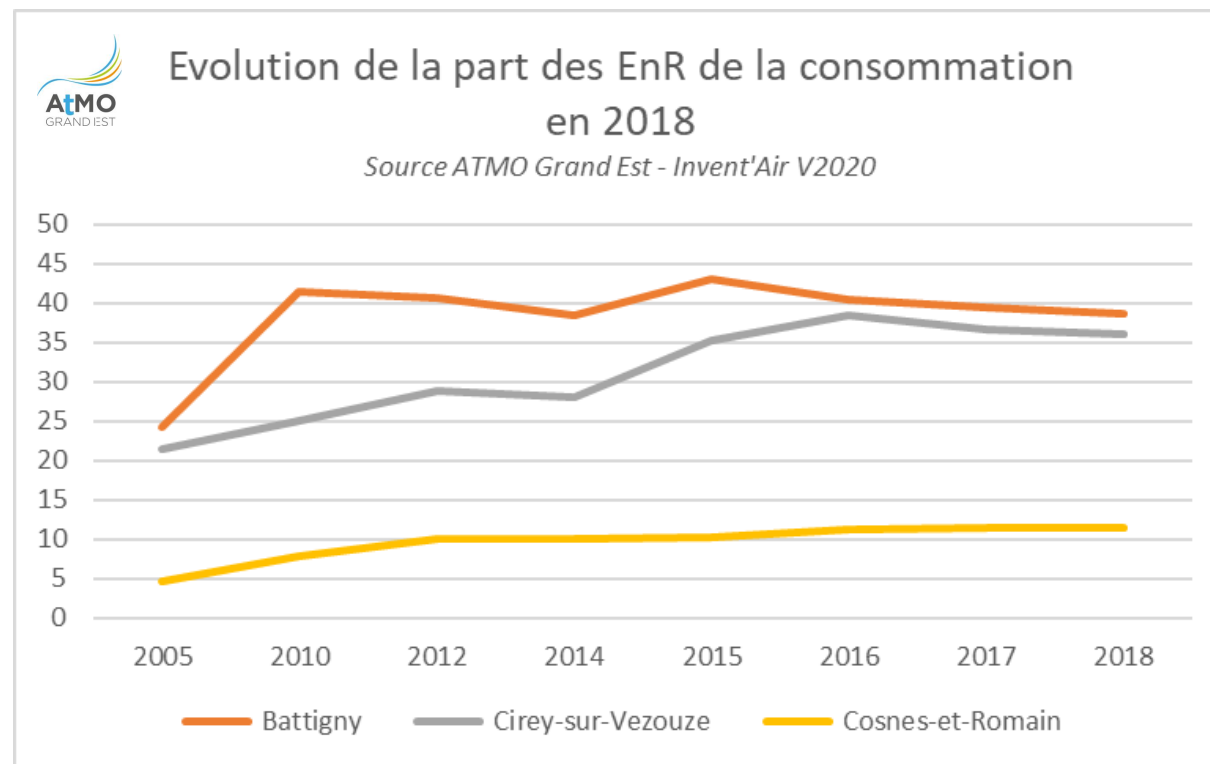
Ratio EnR dans la consommation

Définition :

La part d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie est définie selon la [Directive 2009/28/CE](#) :



NB : Si le terme de « consommation finale » est utilisé pour définir le numérateur et le dénominateur du Ratio EnR, pour l'électricité, le chauffage et le refroidissement centralisé il s'agit en fait de production ; pour le chauffage et le refroidissement non centralisés et pour les transports, il s'agit de consommation finale.



Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions de la licence [ODbL v1.0](#) :

[Licence ouverte de réutilisation d'informations \(partage, création et adaptation\)](#) en mentionnant la paternité (« Source ATMO Grand Est Invent'Air V2020 »).

Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur.

ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.

Document non rediffusé en cas de modification ultérieure des données.

Table Excel contenant le détail des données

Table jointe « Indicateurs communaux - ATMO Grand Est-v1.xlsx »

A votre disposition pour répondre à vos questions

